La politique du programme de prévention de la cécité consiste à apporter un soutien technique aux États Membres dans la Région de la Méditerranée orientale afin d'élaborer et de renforcer les programmes de soins oculaires complets et de prévention de la cécité pour qu'ils soient entièrement intégrés à tous les niveaux du système de santé, en collaboration avec les partenaires.

VISION 2020 – Le droit à la vue est une initiative mondiale lancée en 1999 conjointement par l'OMS et l'Agence internationale pour la prévention de la cécité (IAPB) visant à éliminer la cécité évitable d'ici 2020. L'initiative favorise la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nationaux de soins oculaires durables basés sur les principales stratégies de lutte contre les maladies, le développement des ressources humaines, les infrastructures, les technologies, le suivi et l'évaluation.

Lors de la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé, en vue d'intensifier les efforts vers l'élimination de la cécité évitable, les États Membres ont demandé qu'un plan d'action soit élaboré pour traiter des questions liées à la santé oculaire. En consultation avec les États Membres et les partenaires internationaux, le Secrétariat de l'OMS a élaboré le plan d'action pour la prévention de la cécité et des déficiences visuelles évitables pour la période 2009-2013.

Dans le cadre de cette initiative, le programme se proposer de réaliser les actions suivantes :

élaborer un plan de soins oculaires complets et de prévention de la cécité à tous les niveaux du système de santé, en collaboration avec les partenaires, renforcer les capacités pour les soins oculaires et leur extension au niveau du district, mettre en œuvre la lutte contre les principales causes de la cécité (cataracte, glaucome, trachome, vices de réfraction, basse vision et cécité de l'enfant), développer les ressources humaines pour les soins oculaires, renforcer l'infrastructure et la technologie afin d'offrir des établissements de soins adaptés, en particulier dans les zones mal desservies, intégrer les soins oculaires dans les services de soins de santé primaires, mener des programmes de sensibilisation pour la chirurgie de la cataracte dans les pays prioritaires, mener des travaux de recherche opérationnelle sur la santé oculaire et rassembler des données de surveillance sur la principales causes de cécité.

Le programme travaille en collaboration avec les États Membres et les partenaires, dont l'Agence internationale pour la prévention de la cécité pour la Région de la Méditerranée

orientale, l'Union des médecins arabes, l'Initiative internationale contre les incapacités évitables pour la Région de la Méditerranée orientale (IMPACT-EMR), la Société du Fonds d'entraide entre les patients-État du Koweït, la Fondation du Lions Clubs International, l'organisation caritative Manhal, le Rotary International, la Fédération des associations médicales islamiques et la Fondation internationale Al Basar, ainsi que la Fondation IHH pour les droits de l'homme, les libertés et les secours humanitaires.

**Lien connexe**

**Plan d'action pour la prévention de la cécité et des déficiences visuelles évitables 2009-2013**

Thursday 2nd of May 2024 09:05:36 AM